

53,9%

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, 53,9 % de la population wallonne habite au sein d'une région urbaine

### Population des régions urbaines en Wallonie (agglomération + banlieue) au 1<sup>er</sup> janvier 2018

	Commune centrale	Agglomération opérationnelle		Région urbaine	
	Population	Population	Nombre de communes	Population	Nombre de communes
Bruxelles	-	70 011	2	277 346	15
Charleroi	201 816	290 676	5	410 696	13
Liège	197 355	500 543	13	671 960	35
Mons	95 299	193 517	6	240 513	10
Namur	110 939	110 939	1	162 580	7
Tournai	69 554	69 554	1	90 605	4
Verviers	55 198	80 368	3	100 983	5
<b>Total</b>	<b>730 161</b>	<b>1 315 608</b>	<b>31</b>	<b>1 954 683</b>	<b>89</b>

Note - La région urbaine de Bruxelles s'étend sur les trois régions belges. Dans le tableau, seule la population des communes wallonnes est comptabilisée.

Sources : Statbel - Registre national, population au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ; Luyten et Van Hecke, 2007 ; Calculs : IWEPS, 2018

La Wallonie dispose de quelques villes moyennes et de pôles locaux qui desservent les populations pour leurs besoins courants. La Wallonie dispose aussi, en haut de la hiérarchie urbaine, de plus grandes villes dont la fonctionnalité urbaine s'étend sur ce que l'on appelle la région urbaine (agglomération + banlieue). Grâce à une méthodologie basée sur des données statistiques, il est possible de délimiter spatialement les régions urbaines (Luyten & Van Hecke, 2007).

Cette méthodologie a permis de définir six régions urbaines en Wallonie, qui sont Liège, Charleroi, Mons, Namur, Verviers et Tournai. La région urbaine bruxelloise s'étend largement en Wallonie avec les communes d'agglomération de Waterloo et Braine-l'Alleud et pas moins de 13 communes de banlieue, principalement dans le Brabant wallon.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, les communes wallonnes des régions urbaines rassemblent 1 954 683 habitants soit 53,9 % des 3 624 377 habitants que compte la Wallonie. Si Charleroi est la commune la plus peuplée de Wallonie, Liège est largement la plus peuplée des agglomérations wallonnes, avec près de 500 000 habitants. La région urbaine de Liège est la plus peuplée et englobe pas moins de 35 communes.

De 2008 à 2018, les communes de régions urbaines ont gagné 69 902 habitants (+3,7 %) alors que les autres communes wallonnes ont connu une augmentation de 97 700 habitants (+6,2 %). Depuis la fin des années 1970, les territoires situés hors des régions urbaines gagnent plus (ou perdent moins) d'habitants que les régions urbaines.

# Régions urbaines

Variation annuelle de population dans et en dehors des régions urbaines sur le territoire wallon



Sources : Statbel - Registre national, population 1977-2018 ; Luyten et Van Hecke, 2007 ; Calculs : IWEPS, 2018

L'évolution annuelle de la population montre que les territoires hors régions urbaines connaissent une croissance plus poussée que les régions urbaines depuis au moins les années 1980. Cela implique un rééquilibrage du poids des populations au profit des territoires hors régions urbaines. Les régions urbaines ont connu des pertes de population essentiellement dans les années 1980 et à la fin des années 1990. Depuis 2001, elles ont renoué avec la croissance. En 1980, les régions urbaines accueillait 56,9 % de la population wallonne. Au 01/01/2018, elles n'en accueillent plus que 53,9 %.

## Définitions et sources

La région urbaine (RU) est « l'entité spatiale élargie où sont déployées la plupart des activités de base de la communauté urbaine, c'est-à-dire : habiter, travailler, éduquer, faire des courses, participer aux activités culturelles, se divertir. Il existe entre ces activités des relations intenses créant un ensemble fonctionnel qui, toutefois, reste orienté dans une large mesure vers la ville centrale traditionnelle ».

Elle est spatialement structurée en différentes zones, déterminées sur la base de plusieurs critères. De manière simplifiée, elle est composée de l'agglomération et de la banlieue.

Sources : Luyten & Van Hecke, 2007, De Belgische Stadsgewesten 2001, Statbel, 84p. - Registre national.

## Pertinence et limites

L'objectif de l'indicateur est de mettre en évidence la part de la population wallonne habitant dans une des 5 grandes villes wallonnes et leur aire d'influence (+ aire d'influence de Bruxelles).

A côté de ces grandes villes, des centres urbains de plus petites tailles complètent le réseau urbain wallon et offrent également de l'emploi, des biens et des services à leur proche environnement.

Pour en savoir plus :

Fiche de développement territorial :

<http://www.iweps.be/projet/developpement-territorial-wallon>

Personne de contact : **Julien Charlier** (j.charlier@iweps.be) / prochaine mise à jour : **septembre 2019**